COMPTES RENDUS HEBDOMADAIRES DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

(MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE)

RÉDIGÉS

PAR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME TRENTE-SEPTIÈME

ANNÉE 1951

N° 11. — Séance solennelle du 27 Juin 1951

30 OCT 1951

PARIS

ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

18, RUE DE BELLECHASSE, 18

(7e Arrt)

La Bibliothèque de l'Académie d'Agriculture est ouverte tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf le samedi. Le Bibliothécaire se tient à la disposition des lecteurs et chercheurs autorisés qui devront se présenter à lui pour y avoir accès.

NOTE

SUR L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Ses Travaux
et les Comptes Rendus de ses Séances

L'académie d'Agriculture de France, fondée sous Louis XV, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 23 août 1878 de M. le Président de la République Française.

Elle a pour mission d'étudier les questions se rattachant à la production agricole ainsi qu'à l'économie rurale et d'éclairer le Gouvernement sur tout ce qui intéresse le progrès et le développement de l'agriculture.

Elle s'honore d'avoir, dans le passé, compté dans son sein, à côté des praticiens les plus éminents de l'agriculture française, de grands savants comme Pasteur, Boussingault, Dumas, Chevreul, Deherain, Schlœsing, de Vilmorin, Dechambre, de Candolle, Mathieu de Dombasle, Hickel, Bouvier et tant d'autres aujourd'hui disparus.

Son activité ne s'est jamais ralentie même aux heures les plus sombres de notre histoire. A l'heure actuelle, il n'est pas de problèmes concernant l'agriculture qu'elle n'ait abordés.

Les questions de technique agricole (agriculture, art vétérinaire, zootechnie, sylviculture, génie rural, chimie, histoire naturelle, entomologie, etc...), ainsi que les problèmes de politique générale agricole et d'économie rurale sont, au cours de séances hebdomadaires publiques, exposés par des confrères spécialement qualifiés.

Par l'abondance et la variété des sujets traités, par l'objectivité et le sens des réalités avec lesquels ils sont discutés, les travaux de l'Académie constituent une documentation unique en matière agricole et une mise au point permanente de toutes les questions intéressant l'économie rurale.

(Suite page III)

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE
27 JUIN 1951

Présidence de M. Pierre PFLIMLIN, *Ministre de l'Agriculture*

DISCOURS DE **M. R. Préaud,** *Président de l'Académie d'Agriculture*

Monsieur le Ministre,

Je vous exprime l'hommage que tous les membres de l'Académie d'agriculture sont heureux d'apporter à leur Président d'honneur. Nous vous sommes reconnaissants de votre présence ; nous vous remercions d'assurer personnellement la présidence de la séance solennelle qui, comme chaque année, vient couronner la série de nos séances de travail. Permettez-moi d'ajouter que nous nous félicitons de saluer à nouveau un Ministre de l'agriculture que est déjà venu parmi nous et de rendre ainsi témoignage à une longévité gouvernementale qui traduit la hauteur de vues ainsi que l'énergie persévérante de votre action.

Mesdames, Messieurs,

En cette séance exceptionnelle, l'usage ne prévoit que deux exposés de caractère assez général, au-dessus desquels se place le discours toujours très attendu que le Ministre veut bien nous réserver.

Pour le Président en exercice, la tradition l'invite à traiter d'un sujet qui paraisse digne de retenir un moment l'attention du Ministre, en même temps que celle de l'Académie, et qui réponde plus spécialement à son expérience personnelle.

Je me propose de parler de l'*équipement rural*, d'en remettre en évidence quelques aspects et d'en marquer les significations. Du fait que le sujet est vaste et multiforme, il me faut chercher une limitation, c'est-à-dire faire un choix. Le terme général d'équipement permettrait d'envisager tous les aménagements qui concernent les immeubles proprement dits, sol et bâtiments, les immeubles par destination, les machines, l'outillage, etc... Sous un angle moins ouvert, je vais considérer surtout les travaux et installations qui sont habituellement réalisés par voie collective et qui tendent à améliorer soit certaines des conditions culturales dans le terroir (remembrement et aménagement de chemins, assainissement et drainage, irrigation, etc...), soit l'hygiène et la commodité dans un village et l'ensemble de ses fermes (distributions d'eau et d'énergie électrique, assainissement, habitat). On emploie souvent à cet égard le terme d'*améliorations collectives* et l'on précise, s'il y a lieu, améliorations foncières ou, plus diversement, améliorations agricoles. Service des améliorations agricoles, tel fut le premier titre du grand service qui porte désormais le nom de Génie Rural.

Passer en revue les principaux types des équipements d'amélioration, rappeler les conditions techniques et économiques qui leur répondent, évoquer pour tels ou tels d'entre eux certains exemples d'une expérience personnelle : tel est le premier plan qui se présente à l'esprit, mais il comporte le risque d'un trop long développement. Mon propos va donc

*

être un peu différent. Avec le souci de mieux rassembler l'exposé et peut-être de l'éclairer mieux, je vais tenter de grouper en un classement simple les caractères qui me semblent marquer l'équipement rural. Il convient de considérer cet équipement d'abord parmi l'ensemble des progrès désirables pour l'agriculture, puis dans le cadre plus général de l'économie française.

***

I. — *Parmi l'ensemble des progrès désirables* pour l'agriculture de notre pays, les travaux et installations de l'équipement rural prennent une place à la fois importante et particulière. Ils apparaissent marqués d'un caractère indiscutable de priorité, c'est-à-dire qu'ils préparent ou rendent possibles, et qu'ils encadrent en quelque sorte, toute la série des efforts individuels de progrès qu'ont à poursuivre les cultivateurs. Cette valeur préalable, nous allons la constater en des aspects divers pour les deux catégories de travaux qu'il y a lieu de distinguer.

1. — Sous le vieux terme d'*améliorations foncières* l'on peut grouper d'abord l'ensemble des projets qui tendent à modifier l'une ou l'autre des conditions culturales d'un terroir, qu'il s'agisse de certaines données naturelles ou bien de certaines structures laissées par les âges.

A. — La *correction du milieu naturel* n'est évidemment accessible qu'en peu de facteurs : le principal d'entre eux se rapporte à l'écoulement des eaux. Rectification d'un cours d'eau divaguant par insuffisance de pente, ouverture d'un certain nombre de fossés rejoignant l'émissaire naturel, assainissement détaillé des terres cultivables par drainage souterrain : tel est le schéma des opérations qui sont susceptibles de rénover profondément les qualités productrices d'un terroir. On sait que la nécessité du drainage s'impose en France sur plusieurs millions d'hectares ; l'on sait de même qu'aucune amélioration foncière n'est plus assurément payante par ses effets sur la régularisation des rendements et sur le maintien des plantes en bon état de santé.

La technique même des opérations a fait de notables progrès, non seulement grâce à une connaissance plus précise des mouvements de l'eau dans les sols (et je saisis l'occasion de rappeler, entre autres, les remarquables études d'un ingénieur du Génie rural prématurément disparu : Marcel Porchet), mais aussi grâce à la mise en œuvre de moyens mécaniques très efficients.

Sans doute les réalisations collectives offrent-elles des difficultés, par suite du nombre et de la diversité des exploitations intéressées. Mais il faut indiquer l'évolution pleine d'intérêt de notre législation qui, d'abord dans le cadre des associations syndicales, autorise l'exécution des travaux dès qu'une certaine majorité se manifeste parmi les cultivateurs, et qui prévoit maintenant l'intervention possible soit de la commune soit des Pouvoirs publics afin de hâter ou de faciliter les premières initiatives.

On doit ajouter — et cette remarque pourrait être étendue à la plupart des équipements —, on doit ajouter qu'il ne suffit pas de bien concevoir et de bien exécuter les travaux d'assainissement : il importe ensuite d'*entretenir régulièrement les ouvrages*. Ce n'est certes pas l'une des habitudes françaises les mieux assurées. Nous avons des progrès à faire dans l'exercice persévérant d'une discipline collective qui est bien consentie dès l'abord, dans l'attente d'une amélioration désirée, mais qui tend ensuite à se dérober lorsqu'elle ne demeure pas éclairée.

C'est ainsi que la nécessité d'un assainissement local ne vient pas toujours ou uniquement d'un milieu naturel défavorable : elle peut correspondre à des négligences accumulées dans le curage et le faucardement des cours d'eau. Le mauvais entretien de la plupart de nos vallées pose

un vaste problème qui ne manque pas de retenir l'attention du Ministère de l'Agriculture.

Après avoir souligné l'urgent intérêt des programmes d'assainissement et de drainage, il y a lieu de citer maintenant les programmes d'*irrigation*. A vrai dire, ce n'est que dans certaines régions, ou plutôt sous certains climats, que l'irrigation représente un mode de correction d'un milieu naturel défavorable. Les installations d'arrosage se rencontrent en effet dans des régions diverses et elles paraissent se multiplier avec la mise en jeu de techniques récemment améliorées (canon d'aspersion, etc...). Sous leur aspect le plus général, par le remède apporté à l'irrégularité saisonnière des pluies, les irrigations fournissent aux plantes cultivées l'un des facteurs essentiels de leur alimentation et leur permettent ainsi d'utiliser au mieux l'énergie des radiations solaires.

Sans rester lié par une classification un peu schématique, l'on peut observer en outre que les améliorations foncières, et en particulier les irrigations, forment l'*un des moyens de modifier « en grand » certains systèmes de culture*. Si l'on évoque par exemple les soucis très actuels qui s'attachent à une région de monoculture du Midi, il semble bien que, seul, l'équipement en moyens d'arrosage permettra d'instaurer utilement de nouvelles productions.

B. — *C'est au contraire l'œuvre des hommes qu'il s'agit de corriger* lorsque les améliorations collectives visent l'aménagement de certaines structures agraires : à quoi répondent la création de *chemins d'exploitation* et les opérations de *remembrement*.

Le fait mérite d'être un instant commenté. D'une manière générale, l'œuvre séculaire des cultivateurs de France fait l'admiration, et parfois l'étonnement, des agronomes venant de certains pays neufs, parce qu'elle a su durablement sauvegarder et entretenir la fertilité comme la consistance des sols. Variété des systèmes de culture, équilibre harmonisé entre les bois, les prairies permanentes et les terres labourées, adaptation longuement éprouvée à la diversité des sols, des orientations et des formes de terrains : la plupart de ces résultats d'expérience se trouvent d'ailleurs éclairés et confirmés par les acquisitions de la science agronomique. D'autre part, à l'époque moderne, sous l'influence du progrès technique des machines et des moyens de traction, l'on a pu constater une lente mais heureuse évolution des fermes moyennes : l'on a vu tendre ainsi, peu à peu, vers un optimum de surface ces exploitations que j'ai cherché naguère à définir comme « à la mesure d'une famille ».

En revanche, dans une grande partie de notre pays, le dispositif même de l'atelier cultural, c'est-à-dire le parcellement, s'est cristallisé et même a évolué dans un sens défavorable. Il ne peut être ici question d'en analyser ou d'en rappeler les causes; mais il faut souligner l'importance de cette situation. Petitesse, irrégularité de forme et enchevêtrement des parcelles, avec insuffisance de leurs accès : voilà sans doute l'un des obstacles majeurs aux progrès de l'agriculture dans nombre de régions et pour y porter remède, voici sûrement l'un des programmes essentiels de l'équipement rural.

En cette vue rapide, j'ai d'abord associé l'idée de chemins et l'idée de remembrement. Leur lien est évident. Si l'on envisage un projet complet que l'on pourrait qualifier de « réorganisation foncière », il importe d'abord de remanier ou de mettre en place, sur l'ensemble du terroir, *un cadre* logiquement adapté aux conditions naturelles en même temps qu'aux besoins de la culture : ce cadre est constitué par les cours d'eau, éventuellement rectifiés, par les grands fossés d'assainissement ou d'arrosage qui peuvent être nécessaires et enfin, dans tous les cas, par les chemins d'exploitation. C'est dans les mailles de ce cadre durable que peuvent être réalisés et, s'il y a lieu dans la suite, revisés, les regroupements parcellaires qui répondent aux facilités culturales.

Indépendamment de ce schéma, les problèmes relatifs aux chemins

ruraux et aux chemins d'exploitation se présentent très divers selon les régions. Les créations de chemins s'imposent, surtout dans les pays où l'état du parcellement est défectueux et où, par conséquent, le remembrement est à faire. Ailleurs, il peut s'agir seulement d'une mise en état et, entre autres, d'une rectification ou d'un élargissement des chemins existants. C'est une condition préalable pour l'emploi des moyens modernes, machines, véhicules ou tracteurs : et nous gardons, dans notre Compagnie, le souvenir de maintes communications intéressantes sur les possibilités correspondantes du machinisme agricole.

Quant au remembrement proprement dit, il faut bien reconnaître que, dans notre pays, les réalisations n'ont été abordées qu'en grand retard sur celles de plusieurs autres nations d'Europe. Je me rappelle avoir participé en 1913, dans le royaume de Bavière, à des études de remembrement qui complétaient un programme inauguré 30 ans plus tôt. En France, jusqu'en 1914, et malgré les leçons de François de Neufchâteau, l'on ne procédait qu'à des opérations assez sommaires, dites d'abornement général. Le première loi sur le remembrement, qui garde le nom du Dr Chauveau, date de décembre 1918. Dès 1920, parmi les tâches de la reconstruction, le sort m'est échu de diriger les premières opérations françaises de remembrement, dans le département de Meurthe-et-Moselle. Nous avons cherché ensuite à simplifier les conditions juridiques et techniques de ces difficiles opérations. Un décret-loi d'octobre 1935 a marqué une nouvelle étape. Puis nous avons abouti à la loi de 1941 qui fournit des bases améliorées pour les projets actuels.

Il ne suffisait évidemment pas de perfectionner les modes de réalisation. Il fallait convaincre les agriculteurs intéressés et provoquer des initiatives pour multiplier les opérations. A cet égard, l'état des esprits a très largement évolué : difficultés du temps de la guerre, engouement pour le machinisme, désir de renouvellement chez les jeunes ruraux, une série de facteurs sont intervenus pour motiver de très nombreuses demandes de remembrement. Les moyens techniques ont dû être agrandis à la mesure d'un vaste programme. Et, d'une année à l'autre, le développement des opérations ne cesse de s'affirmer.

Qu'il soit ici permis, à l'un des pionniers du remembrement, de rendre hommage à l'œuvre qui se poursuit ainsi sous l'égide du Ministère de l'agriculture, en accord avec les cultivateurs intéressés et j'ajoute, avec le souci permanent d'assurer le libre épanouissement comme la prospérité durable des exploitations familiales.

Après avoir évoqué l'ensemble des travaux d'équipement répondant au titre d'améliorations foncières, il n'est guère besoin de justifier mon affirmation de début, à savoir le *caractère de priorité* qui s'attache à de tels programmes. Je me borne à répéter en quelques mots ce qui a été dit bien des fois. Comment obtenir, dans leur détail efficace, tous les progrès d'ordre cultural (façons aratoires, choix des variétés, dosage des engrais, etc...) pour un terroir dont le sol demeure gorgé d'eau, asphyxiant, malsain, difficile à prendre... aussi longtemps qu'un drainage n'aura pas été fait? Comment obtenir l'emploi raisonnable des machines... aussi longtemps que les parcelles sont difficiles d'accès et n'ont pas été regroupées par un remembrement?

***

2. — J'aborde maintenant une seconde catégorie parmi les travaux d'équipement rural : ceux qui concernent l'aménagement des villages, des bâtiments et des cours de ferme. Ils répondent à une tendance commune, celle d'*améliorer les cadres matériels de l'existence et du travail* à la campagne.

Existence et travail : ces deux termes associés manifestent le souci qui doit animer toute politique agricole. Il ne serait pas admissible d'envi-

sager les progrès dans les conditions de production sans considérer en même temps, sinon d'abord, les progrès dans les conditions d'existence des producteurs. Au demeurant, l'association des deux idées traduit l'un des aspects les plus caractéristiques de l'agriculture : la vie familiale et la vie de métier se mêlent à chaque instant dans le même ensemble de bâtiments, dans la même cour de ferme. Tout progrès matériel, dans l'ordre de l'hygiène, de la commodité et même de l'agrément, intéresse à la fois le cadre d'existence et le cadre de travail.

Cette simple observation est évidente pour qui regarde les utilisations de la lumière et de l'énergie électrique, la disponibilité de l'eau potable, l'aménagement des bâtiments, etc...

Or les difficultés de l'existence et du travail à la campagne, leur comparaison avec les conditions de vie des citadins, ces problèmes ne sont peut-être pas nouvellement posés mais ils sont, à coup sûr, nouvellement ressentis. L'état d'esprit des cultivateurs s'en trouve, plus que jadis, imprégné. Par suite les équipements de progrès prennent un objet complémentaire : en améliorant le sort de ceux qui vivent à la campagne, ils permettent de lutter contre une certaine désaffection de la vie rurale.

Il paraît utile d'introduire ainsi, parmi ces observations rapides, la notion de l'exode. L'*exode rural* c'est un terme assez mal défini, dont j'ai tenté naguère d'analyser et de distinguer les éléments. Du fait de la fécondité relative des familles rurales et du fait que le nombre des exploitations ne peut être généralement multiplié, il apparaît dans beaucoup de régions que des hommes se trouvent en excédent pour les possibilités usuelles de travail. Et ces hommes quittent leur village d'origine, à la manière ancienne des « cadets ». C'est un phénomène à peu près permanent, qui contribue au renouvellement de la population des villes mais qui ne me semble pas répondre au sens plutôt péjoratif du terme exode. En revanche le mot s'applique bien aux départs plus ou moins massifs et désordonnés qui peuvent résulter d'une crise agricole locale ou qui, plus fréquemment, traduisent un malaise d'ordre psychologique et moral. Cette désaffection de la vie rurale est surtout sensible chez les femmes et les jeunes filles : elle s'explique en grande partie par l'inconfort et l'incommodité des installations campagnardes.

L'équipement rural considéré comme moyen de résistance aux tentatations d'exode : j'ai voulu souligner cette idée importante et je crois pouvoir évoquer le sens de responsabilité qui en résulte pour les Services chargés de l'instruction des projets.

C'est surtout en ce qui regarde les « écarts » que la question se pose avec netteté : d'une part des conditions de vie souvent précaires accentuent le besoin de progrès (eau, électricité, chemin, etc...) et d'autre part les dépenses d'installations apparaissent très lourdes. L'alternative est susceptible de prendre un caractère émouvant : si l'on ne peut donner satisfaction aux intéressés, c'est presque sûrement la condamnation, à plus ou moins court terme, de la vie d'un « écart ».

Or l'histoire du peuplement rural enregistre à travers les siècles des mouvements alternés de dispersion ou de concentration : les premiers correspondant aux périodes de paix ou de prospérité, les seconds reflétant des périodes de trouble ou de misère.

Quelle est donc la tendance parmi les faits de notre époque, lesquels seront à leur tour inscrits dans l'histoire ? Quelle est la véritable convenance de l'intérêt général? Ainsi se présentent pour les ingénieurs du Génie rural des soucis d'humanisme qui font l'une des noblesses de leur rôle.

En fait, j'avoue n'avoir guère trouvé qu'un critère pour les propositions ou les décisions que j'ai dû formuler : et c'est la considération de l'âge des habitants. Pour un « écart » qui compte encore des exploitants d'âge jeune ou moyen, tous les efforts doivent être faits et les dépenses consenties. Lorsqu'il reste seulement sur place quelques cultivateurs âgés, il faut se résigner... : les cas de retour à la terre sont trop rares parmi ces petits éléments de la vie locale.

Voilà, en propos un peu dispersés, les principaux caractères qui me paraissent marquer l'équipement rural parmi l'ensemble des progrès désirables en agriculture. Peut-être faut-il en indiquer encore un autre. Dans l'aménagement des conditions naturelles et des structures locales, dans l'amélioration conjointe des cadres d'existence et des cadres de production, l'on peut tenter d'*atténuer l'inégalité des chances* entre tous les cultivateurs français qui font effort de progrès. Et cette directive complémentaire paraît justifier une accentuation des efforts pour l'équipement des régions pauvres et des régions difficiles, telles que les pays montagneux.

***

II. — Les vues relatives aux programmes d'équipement rural resteraient insuffisantes si l'on ne prenait pas en considération leur place et leur rôle dans l'économie générale de la nation.

Parmi les liaisons diverses qui peuvent être évoquées, je cherche à retenir au moins quelques aspects.

Observons d'abord l'*insertion des projets dans les cadres organiques du pays*. A l'échelon purement local, les travaux d'équipement rural sont réalisés soit par la commune elle-même, soit par une association syndicale (groupement durable de parcelles et non point de personnes), soit enfin par une coopérative. Lorsque le projet est d'extension plus grande, il peut être assumé par le Département lui-même ; mais le plus souvent, l'organe de réalisation est un *syndicat de communes*. Cet élément original de notre Droit administratif a joué depuis 30 ans un rôle déterminant dans les programmes d'équipement rural ; et l'évolution même des textes qui l'ont successivement régi serait fort intéressante à examiner. Si je rappelle les premières créations, vers 1920 dans la région lorraine, de syndicats d'électrification et de syndicats de distribution d'eau, je désire en faire hommage à la prescience de mon maître, notre très respecté confrère, M. Joseph Carrier.

C'est ensuite les *liaisons d'ordre financier* qu'il me faut signaler. Il est d'expérience universelle que la plupart des travaux d'équipement rural ne sont pas rentables par eux-mêmes. Ils appellent normalement le concours de la collectivité nationale, sous forme de subventions et de prêts à taux réduits. Du fait que ce concours financier s'accompagne d'un contrôle ou plutôt d'une orientation technique, les projets bénéficient d'une garantie de qualité ainsi que de la nécessaire convenance à l'intérêt général. D'autre part, les ressources à fournir par les intéressés, et en particulier par les Communes, sont presque toujours cherchées sous forme d'emprunts locaux, dont les plus nombreux souscripteurs sont les futurs usagers des équipements. Ainsi se trouve mis en jeu un circuit de capitaux que je devais évoquer sommairement et dont les significations sont importantes : affectation à la fois sûre et souple de l'épargne locale, redistribution justifiée de crédits dans le cadre national et, par suite, tendance au rétablissement d'une balance nécessaire entre l'économie propre du monde rural et les autres activités économiques de la nation.

Cette dernière observation se trouve éclairée et complétée par les liaisons qui sont à indiquer finalement entre l'équipement rural et l'industrie. Il est à peine besoin de redire quelle clientèle immense et presque indéfiniment renouvelable est ainsi offerte à une très grande variété d'artisans, d'entrepreneurs et de fabricants. Il y a, dans cette série de fournitures, l'un des débouchés les plus importants et les plus stables pour l'industrie française. Mais l'on peut faire apparaître en outre des formes plus directes d'entente et de collaboration entre l'agriculture et l'industrie. J'en prends pour exemple le vaste programme de l'électrification rurale qui s'est développé depuis 30 ans et qui d'ailleurs, dans ses lignes principales, est dès longtemps réalisé. Et je me permets, une fois encore, d'évoquer une expérience personnelle.

Au cours d'une mission d'étude en Allemagne, avant la guerre de 1914, j'avais observé quelques essais d'électrification des campagnes et j'avais prévu l'échec d'une solution alors adoptée qui consistait à créer spécialement de petites usines productrices d'énergie pour la desserte des zones rurales. De même, lorsque les premiers projets ont été étudiés vers 1920, dans la région de Nancy, j'ai reçu d'une personnalité locale importante l'avis de créer un système distinct d'électrification pour les villages et d'établir une série de petites usines hydrauliques sur la calme rivière de la Seille... Nous avons passé outre ; nous avons recherché l'entente — qui ne fut d'abord pas facile — avec les Sociétés productrices et distributrices d'électricité. Il s'agissait, très simplement, d'appuyer les distributions rurales, peut-être précaires et de faible rendement, sur les importantes et prospères distributions qui desservaient déjà les zones industrielles et les grandes cités. J'aurais presque à m'excuser de rappeler une vue si élémentaire si elle ne me paraissait offrir une image frappante de la solidarité entre l'agriculture et l'industrie, c'est-à-dire de l'une des bases essentielles d'un équipement généralisé.

***

Pour clore cet esposé qui ne pouvait guère qu'effleurer les questions, c'est au Ministre de l'Agriculture lui-même que je prends la liberté d'emprunter une conclusion. Il y a quelques mois, parlant aux ingénieurs chargés de l'équipement rural, vous avez prononcé, Monsieur le Ministre, cette phrase qui résume et domine tout le sujet :

« En donnant à notre paysannerie le sentiment qu'elle n'est pas abandonnée, que l'on peut dans nos campagnes bénéficier des éléments les plus utiles de la technique moderne, vous contribuerez à surmonter la crise de confiance qui s'est emparée de nos milieux agricoles et à arrêter un exode rural dangereux, non seulement pour l'équilibre économique mais aussi pour l'équilibre social et moral de la Nation. »

M. H. Hitier, *Secrétaire perpétuel.* — Le règlement intérieur de l'Académie comporte que, chaque année, lors de la séance solennelle, le Secrétaire perpétuel devra présenter le compte rendu des travaux de la Compagnie. En le faisant encore une fois aujourdhui, nous ne remplissons qu'un des devoirs de la charge, mes chers confrères, que vous avez bien voulu nous confier.

Le règlement intérieur de l'Académie a été approuvé par une ordonnance royale du 4 février 1815 et si, depuis, arrêtés et décrets relatifs à l'organisation de la société ont été assez nombreux, le règlement intérieur a toujours été conservé sans modifications, tandis que le nombre de nos séances et surtout celui des sujets traités se sont multipliés.

Aujourd'hui analyser, rappeler les quelques centaines de communications qui nous ont été présentées et les discussions qu'elles ont soulevées, exigerait un temps beaucoup plus long que celui que peut nous accorder votre bienveillante attention ; soyez rassurés, nous n'aborderons qu'un nombre restreint des sujets traités, aussi devons-nous nous excuser auprès de nos confrères dont, à notre grand regret, les communications ne seront pas rappelées.

L'Académie d'Agriculture, il faut le reconnaître loyalement, ne jouit pas auprès des agriculteurs, de nombre d'entre eux tout au moins, de la considération qu'elle pourrait avoir. Pourquoi?

Les questions qui sont l'objet des préoccupations journalières des praticiens ne seraient traitées et discutées que rarement, tandis que des sujets n'ayant qu'un rapport lointain avec l'agriculture encombreraient les comptes rendus de l'Académie. Quand elle prend la défense des intérêts agricoles, elle le fait en conservant un ton d'une prudence académique qui ne saurait imposer une décision, etc., etc...

Il nous suffira de rappeler quelques-unes des communications faites ici-même depuis notre dernière séance solennelle et les discussions qu'elles ont soulevées pour montrer combien ces reproches sont mal fondés. Le rôle de l'Académie d'Agriculture, pour n'être pas un rôle de combat et de revendications continuelles, n'en est pas moins utile, que plus utile même.

Eclairer les agriculteurs par la science (1), « étudier les questions en toute objectivité, tel est le rôle de notre Compagnie, rôle des plus opportuns, surtout à l'époque où nous sommes. »

Un fait frappe quiconque prend la peine de réfléchir et d'observer tant soit peu ; nous sommes dans le siècle de la vitesse, et, malgré nous, la vitesse nous gagne, nous entraîne : le temps presse. Des décisions sont alors prises engageant l'avenir, décisions dont, faute de réflexions, d'examens assez prolongés, l'on n'a pu prévoir les conséquences, les répercussions. Nombreux sont les exemples que l'on peut citer.

En est-il exemple plus frappant que cette loi sur le fermage et le métayage qui, votée en quelques heures, à l'expérience, n'a pas permis de solutionner nombre de cas qu'elle a fait naître, et qui, à côté de très justes dispositions, a trop souvent jetté confusion et discorde là où régnaient paix et concorde.

Le tracteur devait être la panacée universelle en culture. Posséder un tracteur permettrait à l'agriculteur de solutionner toutes les difficultés qu'il rencontrerait, etc... Il a bien fallu reconnaître combien pareille assertion était exagérée.

Avec les nouveaux insecticides organiques de synthèse et les hormones,

(1) Levasseur.

vergers, cultures, sols, allaient être débarrassés des insectes nuisibles, des parasites de toutes sortes. Mais, en dehors des véritables savants ayant mûri ces questions, quels étaient ceux qui s'étaient inquiétés, avant d'en propager l'emploi, des dangers que ces mêmes produits allaient pouvoir être pour les auxiliaires de nos vergers et de nos cultures?

Il est bon aussi, souvent, de se pencher sur le passé ; les questions tout à fait neuves, au fond, sont l'exception, et savoir tenir compte de l'expérience acquise, permet d'éviter mécomptes et erreurs.

***

Motorisation agricole. — L'emploi de la machine s'était depuis déjà assez longtemps, imposé en agriculture par suite des difficultés croissantes qu'éprouvaient les agriculteurs à se procurer la main-d'œuvre pour certains travaux en exigeant beaucoup, les moissons, les battages entre autres, ou encore par suite du manque d'une main-d'œuvre qualifiée pour des travaux tels que les semailles.

Aujourd'hui, l'agriculteur recherche les machines pour les mêmes raisons, mais aussi parce qu'elles permettent, dans bien des cas, des façons aratoires mieux faites et faites à temps, mais aussi parce qu'elles diminuent le labeur de l'homme et le rendent moins pénible.

L'emploi généralisé de la machine dans nos exploitations agricoles est vraiment le fait nouveau. L'Académie d'Agriculture, sur ces questions, a entendu les communications de nos confrères Ballu, Baratte, Blanc et les observations de nos confrères Benoist, Brétignière, Henry Girard, Lafitte, Lierman, les unes et les autres avec un intérêt tout particulier.

M. Ballu s'est demandé où nous mène le développement incessant du machinisme agricole « d'un rythme croissant, d'ampleur incontestable : la mécanisation appelant la mécanisation et tendant vers la spécialisation ».

Étions-nous préparés à la transformation (et même, a-t-on pu dire, à la révolution (1) de l'économie de nos exploitations agricoles qu'entraîne une telle mécanisation et cela aussi brusquement?

A part un très petit nombre d'entre elles, nos fermes françaises, au début de ce siècle, n'utilisaient encore que timidement les machines, et Ringelmann (2) constatait que les attelages fournissaient toujours la plus grande quantité de l'énergie réclamée par la culture.

Il y a cinquante ans, en 1901, la Société d'Agriculture de l'Indre, à l'occasion de son centenaire, avait organisé sur les terres du domaine du Plessis (3), appartenant à M. Balsan, une grande manisfestation agricole.

Sous les yeux des cultivateurs, venus en très grand nombre, y fonctionnèrent différents types de machines agricoles, reconnues les plus intéressantes pour la région ; Ringelmann avait été chargé de contrôler leur travail, d'en tirer les renseignements utiles pour les constructeurs et les cultivateurs. Quelles étaient ces machines? Une charrue à vapeur, puis 9 modèles de charrues à 1 raie, 4 à 2 raies, 5 pour labours à plat, 6 scarificateurs, 7 herses diverses. Le travail exécuté par ces différentes machines était suivi, discuté par des praticiens que l'on sentait particulièrement intéressés et compétents pour l'apprécier. Mais la foule se portait vers la prairie où une faucheuse automobile coupait du foin. C'était la grande nouveauté.

Le Plessis est en Brenne, pays à sols pauvres, à agriculture extensive.

Passons dans une tout autre région, en Brie, dans la belle ferme de Coupvray, qu'exploitait Jules Bénard, le président de la Société d'agri-

(1) Lierman.

(2) Ringelmann, professeur à l'Institut agronomique, directeur de la Station d'essai de machines agricoles, membre de l'Académie d'Agriculture.

(3) Le Plessis se trouve dans la région de la Brenne.

culture de Meaux, qui, ici-même, au bureau, occupa de longues années la place de secrétaire; il entretient ses confrères du coût de la moisson, le 26 décembre 1900, de ses 157 hectares de céréales : pour le blé, à l'hectare, avec la moissonneuse-lieuse, 27,38 frs ; avec la moissonneuse-javeleuse : 22,87 ; à la main : 41,81 (les journées de charretiers comptées 4 frs, de chevaux, 3 frs; il s'agit de francs-or, bien entendu) (1).

Quelques semaines auparavant, Jules Bénard avait informé ses confrères que la Société d'agriculture de Meaux venait de faire l'essai de quelques machines nouvelles, notamment des faucheuses automobiles.

« Ces essais ont parfaitement réussi ; nous avons coupé du regain de luzerne à Mitry-Mory. Dès aujourd'hui, on peut dire que les machines automobiles peuvent être employées par l'agriculture » (30 octobre 1900).

Telle était, il y a cinquante ans, la situation des fermes au point de vue mécanisation dans une région jugée, à juste titre, comme à la tête du progrès agricole.

Entrons, en 1951, dans une de ces grandes fermes de Seine-et-Marne; nous y trouvons, à l'intérieur de l'important parc des machines agricoles, plusieurs types de tracteurs suivant les sols à travailler et les façons aratoires à leur donner ; adaptés à ces tracteurs des jeux de herses, de scarificateurs, de rouleaux, de semoirs, etc... des arracheuses de pommes de terre, de betteraves, des épandeuses de fumier, des pulvérisateurs, des moisonneuses batteuses, des camions automobiles, etc... Dans quelques-unes de ces fermes, reste, comme animal de trait, un cheval de cour, et encore.

Interrogeons l'agriculteur sur les avantages d'une telle motorisation? Nous avons pu, nous répond Henry Girard, multiplier les façons aratoires dans nos terres, nous avons surtout pu les donner à temps, au bon moment, avantage inappréciable, difficile à chiffer au point de vue prix de revient, mais incontestable ; avec le tracteur et la moissonneuse-batteuse, nous dit Baratte, nous réalisons le ramassage parfait de récoltes versées et même grêlées, etc... Lierman est de leur avis et, enfin, nos confrères insistent surtout sur ce point : avec ces machines nouvelles et spécialisées, le travail de l'homme est devenu moins pénible et la machine, en assurant une augmentation de la production, permet une rémunération plus élevée des travailleurs.

Il est toutefois indispensable de se rendre compte des conditions favorables à la motorisation, à l'emploi des machines, dans ces grandes exploitations de la Brie, du Multien, du Valois, du Soissonnais, du Santerre, du Cambrésis, du Vexin, de la Beauce, etc...

« L'atelier » agricole y est en général bien aménagé : des territoires remembrés, de grandes pièces de terre, de bons chemins d'accès aux fermes et aux terres, des systèmes de cultures assez simples, plantes industrielles, betteraves, pommes de terre, colza, des céréales, du blé ; de la luzerne comme plante fourragère ; des cultivateurs instruits, disposant de capitaux ; possibilité en cas de panne, de trouver à proximité ateliers de réparation, magasins avec pièces de rechange.

Malgré des conditions aussi favorables, nous avons entendu de nos confrères, particulièrement avertis, s'inquiéter de savoir si réellement les agriculteurs, exploitant ces grandes fermes, s'étaient toujours suffisamment rendu compte de l'importance des capitaux investis pour semblable motorisation. Comment les amortir? Avaient-ils songé au coût des réparations? Au prix actuel des carburants, le coût des travaux était-il économique? Et enfin, l'ancien matériel, devenu de la vieille ferraille, en cas de manque de carburant, comment la terre serait-elle cultivée?

Pareilles objections se posent avec d'autant plus de force que le milieu agricole présente des conditions moins favorables à la motorisation

(1) Dans ces mêmes fermes de Brie, en 1950, la journée de moisson du charretier à la moissonneuse-lieuse, 900 francs.

des fermes ; dans ces pays de bocage, par exemple, aux fermes disséminées, desservies par de mauvais chemins, pour lesquelles, ainsi que nous le faisait remarquer notre confrère Roger Grand, une bonne viabilité est la première amélioration à réaliser en fait d'équipement rural ; ailleurs, dans des pays de petites et moyennes exploitations, s'impose d'abord le remembrement des parcelles de terre.

Dans ces pays où l'élevage du cheval est resté longtemps une des principales sources de revenus et dans lesquels l'éleveur et ses fils ont heureusement conservé le goût et la fierté d'une belle présentation de chevaux, l'on est moins pressé de se motoriser.

Tout cela peut et doit changer, nous repondra-t-on. C'est possible ! Seulement, sous le prétexte des avantages techniques de la motorisation, que l'on ne détruise pas la structure même de la France agricole où prédomine la petite et moyenne exploitation familiale, « l'exploitation à la mesure d'une famille » suivant l'heureuse expression de M. R. Préaud, avec ses avantages au point de vue social, moral et souvent aussi économique.

Le progrès souhaitable serait de conserver pareil type d'exploitation tout en la faisant profiter des avantages que présente une motorisation adaptée au milieu.

L'Académie d'Agriculture a examiné avec une attention particulière ce problème de la mécanisation de la petite et moyenne exploitation ; notre confrère Ballu en a fait l'objet de plusieurs de ses communications, indiquant la voie dans laquelle nos constructeurs devaient s'engager, par exemple : tracteur polyvalent, liaisons entre tracteurs et instruments agricoles, etc.

L'appareil complet de motoculture restera, malgré tout, souvent au-dessus des forces de nombre d'exploitants. Il ne le serait pas pour un petit groupe d'entre eux, voisins et s'entendant bien ; notre confrère, M. Palmade, leur recommande une formule qu'il a utilisée avec succès : le vieux pacte d'indivision prévu par l'article 815 du code civil.

« La mécanisation n'apporte pas à l'agriculture que des facilités. » Telle est, en fin de compte, la judicieuse observation de notre confrère Baratte qu'il nous faut souhaiter retenue par les agriculteurs.

***

La lutte contre les ennemis des cultures. — Jamais l'Académie n'avait entendu autant de communications que cette année sur les ennemis et parasites de nos cultures, de nos vergers de nos arbres fruitiers et forestiers. Nous devons remercier nos confrères, MM. Roubaud, Vayssière, Trouvelot, qui nous les ont présentées. L'emploi de nouveaux procédés de lutte a suscité le développement des recherches ; ces dernières étaient et restent nécessaires.

Devant les résultats obtenus avec les insecticides organiques de synthèse, ceux-ci ont été utilisés avant que les problèmes, que pose leur emploi, aient tous été élucidés ; les directeurs des Stations de Zoologie agricole et leurs collaborateurs s'y sont attachés : recherches au laboratoire et recherches en plein champ sur les conditions d'efficacité des nouveaux insecticides suivant l'évolution de vie des insectes, les phases de végétation des plantes à traiter, etc..., en même temps, toute leur attention se portait sur le point le plus délicat : l'action des nouveaux insecticides de synthèse sur les insectes auxiliaires de nos plantes cultivées.

Dès le début de leur utilisation, comme on en montrait l'efficacité pour la destruction de chenilles attaquant nos vergers, notre confrère, M. Perrot, était intervenu : « Mais avez-vous songé aux auxiliaires de ces vergers, ne les avez-vous pas aussi détruits ? »

Ce cri d'alarme, l'Académie n'a cessé de l'entendre répéter et chaque fois avec une plus grande insistance.

Notre confrère M. Roger Heim, élargissant la question, nous a communiqué les recommandations émises par les grandes conférences inter-

nationales pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles et pour la protection de la nature. M. Balachowsky attirait en même temps toute l'attention de l'Académie, sur la destruction possible, certes, des insectes auxiliaires entomophages, par les traitements insecticides, mais encore, l'emploi généralisé des insecticides organiques de synthèse n'allait-il pas apporter des modes de perturbation dans les faunes entomologiques, leurs applications généralisées sur de vastes espaces, effectuées pendant plusieurs années consécutives, ne seront-elles pas sans apporter un désordre biologique pouvant avoir de sérieuses conséquences économiques ?

Pareilles préoccupations, nous avons pu le constater par les communications de nos confrères, retiennent toute l'attention de nos Stations de Zoologie agricole.

M. Regnier, le savant directeur de la Station de Rouen, réalisateur remarquable, continue ses campagnes pour la destruction d'un des plus grands ennemis de nos cultures, le ver blanc ; il a eu le grand mérite de grouper pour cette lutte, savants de laboratoire, expérimentateurs habiles, groupements agricoles et industriels ; d'où un travail par équipes, exemple qui ne saurait être trop encouragé et qui, par les résultats obtenus déjà, prouve que c'est la bonne voie à suivre.

Qu'il faille être prudent dans l'emploi des nouveaux procédés de destruction des parasites, des insectes nuisibles, notre confrère M. Marcenac nous l'a confirmé récemment en nous signalant le danger des insecticides organiques de synthèse pour les mammifères domestiques ; il nous citait les cas d'intoxication de chevaux, de vaches, qui avaient consommé des fourrages imprégnés de H.C.H., de D.D.T. et, constatation plus grave, les traitements des mammifères par les insecticides de synthèse peuvent occasionner des troubles par le passage dans le lait.

Quelle conclusion tirer de toutes ces observations?

Il n'en est pas de meilleure et de plus juste que celle qu'en a tirée M. Marcenac :

« Il ne peut être question de condamner l'emploi des nouveaux insecticides de synthèse qui rendent déjà de si grands services à l'agriculture. Par notre Compagnie, il faut cependant alerter le public contre les inconvénients possibles des traitements entrepris aussi bien sur les végétaux que sur les animaux eux-mêmes. »

Et ceci peut s'appliquer à l'emploi des nouveaux procédés préconisés pour la destruction des mauvaises herbes.

***

La destruction des mauvaises herbes. — Les mauvaises herbes, les plantes adventices, dans les cultures, ont toujours été la cause d'une importante diminution des récoltes, et leur présence est d'autant plus à redouter que l'agricultuteur accroit ses avances à la terre en employant des semences sélectionnées, des engrais, etc... Seule la bonne plante doit en profiter (1).

Encore, au début de ce siècle, en dehors de la jachère travaillée et des façons aratoires multipliées, binages, sarclages, arrachage à la main, l'emploi de produits corrosifs, acide sulfurique, sulfate et nitrate de cuivre, etc... préconisé depuis quelques années, commençait à peine à se répandre pour débarrasser les céréales des sanves et des ravenelles. Les comptes rendus de notre Société de l'époque relatent avec soin les résultats obtenus avec ces produits.

(1) Il y a quelque quarante ans, lors d'un voyage en Allemagne, comme j'admirais des cultures très propres, exemptes de mauvaises herbes, l'agriculteur me dit : « Mais la table est trop bien servie ; il ne faut pas qu'en profitent des convives qui n'ont pas été invités ! »

A la suite d'une communication de notre vénéré et cher confrère M. Schribaux, insistant une fois de plus, avec la conviction et la ténacité que nous lui connaissons, sur la nécessité de créer un service spécial du Ministère de l'Agriculture qui se consacrerait à des recherches pour la destruction des mauvaises herbes, l'Académie d'Agriculture émettait le vœu que l'une des principales préoccupations du Service des Recherches Agronomiques, institué au Ministère de l'Agriculture, se portât particulièrement sur la destruction des mauvaises herbes » (5 mai 1923). La portée d'un tel vœu ne fut pas, semble-t- il, alors bien comprise.

Fort heureusement, quelques années plus tard, un jeune professeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Tunis venait demander à M. Bœuf, notre confrère, un sujet de recherche, et M. Bœuf indiquait à M. Chabrolin l'étude du développement et de la destruction des mauvaises herbes (plantes adventices et phanérogames parasites).

M. Chabrolin se mit aussitôt à l'œuvre et l'Académie a eu l'occasion d'entendre tout réeemment M. Bœuf lui exposer les importantes observations relevées par M. Chabrolin et tout le parti qu'en pouvaient tirer les praticiens, dans une note intitulée :« Dix années de recherches et d'essais sur le désherbage sélectif des céréales. Position actuelle de la question du problème.»

Après l'ère des desherbants corrosifs, a commencé, ces dernières années, celle des poisons végétaux et des hormones de synthèse, soulevant des problèmes complexes et très délicats à propos de leur mode d'emploi.

Colorants nitrés, phytohormones, comment employer les uns et les autres suivant les cas : céréales d'hiver ou de printemps, suivant les espèces de mauvaises herbes, les conditions de la végétation, l'état atmosphérique, les semis ou non de légumineuses dans la céréale, suivant les cultures avoisinant les champs que l'on doit traiter, etc...

Des recherches sont encore nécessaires pour élucider tous les aspects importants du problème, nous le répétons très délicat et complexe, et somme toute, abordé seulement en 1945. « Pourtant, les résultats dès à présent acquis sont suffisamment nombreux et concordants pour que leur emploi (de ces désherbants) par les agriculteurs puisse être vulgarisé » (M. Chabrolin).

***

Importance économique de l'élevage en France.— Combien peu de nos compatriotes connaissent l'importance économique de l'élevage en France. Dans une étude magistrale notre confrère M. de Bruchard l'a établie.

La valeur totale de la production animale française et de ses dérivés, lait et œufs, peut être approximativement estimée pour l'année 1949 :

Viande	401 milliards 250 millions de francs
Lait	262 milliards 250 millions de francs
Volailles, lapins, agneaux de lait, œufs	188 milliards 268 millions de francs

Soit au total : 851 milliards 518 millions de francs.

Aussi notre Président, M. R. Préaud a-t-il pu faire observer qu'aucune de nos grandes productions industrielles ne représente par elle-même une valeur approchant celle que M. de Bruchard venait de détailler pour les seules productions de l'élevage. Le vœu exprimé pas nos confrères Bressou et de Bruchard «que la lutte contre certaines maladies du bétail (entraînant des pertes de plusieurs milliards) soit entreprise avec des moyens correspondants », a recueilli l'adhésion unanime des membres de

l'Académie. Travail d'équipe à entreprendre avec la collaboration de savants, de praticiens agriculteurs, de vétérinaires, de chimistes, de physiologistes.

Dans les cas de maladies, en effet, dont l'Académie était récemment saisie, hématurie bovine, pertes de bétail signalées par M. Desoutter, comme l'observait M. Gabriel Bertrand, il semble qu'il s'agisse là d'un déséquilibre de l'ordre minéral dans la nourriture des animaux. « Nous sommes alors sur une piste qui devrait être suivie avec attention afin d'arriver à obtenir cet équilibre » (Gabriel Bertrand).

***

Situation agricole 1900-1950. — Chaque année, à notre séance de rentrée d'octobre, notre confrère M. Brétignière, dans une communication attendue avec impatience, nous fait le point de la situation agricole. Avec les récoltes obtenues, l'année 1950 se classe parmi les bonnes années :

La production du blé a été de 77 millions de quintaux (1).
Celle de la vigne a dépassé 61 millions d'hectolitres de vin (2).
La production du sucre a atteint 1.296.000 tonnes.

Et cependant, Brétignière le soulignait avec force à notre attention : l'agriculture française est dans un état de malaise par suite de la gêne de la trésorerie, gêne que confirment les demandes de fonds adressées aux caisses de crédit agricole.

A quoi est due pareille situation qui paraît paradoxale?

A l'écart entre les prix agricoles et les prix industriels, aux frais sans cesse croissants de la production.

L'Agriculture française a déjà connu des périodes de malaise, de crise même, agricole, coïncidant avec de belles récoltes, les causes ne peuvent pas être les mêmes. Si nous nous reportons encore une fois à cinquante ans en arrière :

En 1900 la récolte du blé avait été de 88.598.000 de quintaux (3),
la récolte du vin de 67.853.000 hectolitres,
la betterave avait produit 1.040.294 tonnes de sucre.

Le blé, le vin, le sucre ne s'écoulaient pas suffisamment ; les débouchés manquaient, d'où la baisse des prix (4).

Louis Passy, Secrétaire perpétuel de la Société, dans son compte rendu des travaux de l'année, écrivait :

« Mais ce n'est plus sur l'amélioration de nos grandes cultures : blé, pommes de terre et betteraves que se concentre le travail passionné de nos cultivateurs, c'est sur la question des débouchés, sur la question de savoir si les produits obtenus recevront une rémunération suffisante. Les bas prix du blé, du sucre, du vin ont jeté dans tous les esprits une perturbation dont nous recueillons l'écho douloureux.

« La question des débouchés absorbe pour ainsi dire les préoccupations de tous les cultivateurs ; on arrive à écouler le blé sans regret en le donnant aux animaux.

(1) 17 qx 8 à l'hectare. 4.329.000 hectares ensemencés.
(2) 44 hectolitres par hectare. 1.395.998 hectares en production.
(3) Surface ensemencée en blé : 6.864.000 hectares, rendement à l'hectare 12 qx 91. Vigne en production : 1.600.600 hectares. A l'hectare 41 hl. 85.
Mais en 1902 et 1903 la récolte de vin ne fut que de 39 et 35 millions d'hectolitres.
(4) 1900 : Valeur moyenne du quintal de blé, 18 fr. 71 ; du vin, 17 fr. 41 l'hectolitre.

«Et en même temps la surproduction de la vigne produit une telle quantité de vins communs que la consommation se refuse à les absorber et le viticulteur gémit de ne pouvoir se débarrasser de ses flots de vins à bon marché (1).

«Il en est de même pour le sucre. La crise est tout entière dans la surproduction d'une denrée dont toutes les puissances continentales de l'Europe ont favorisé à l'envi le développement par des mesures protectrices.»

Les agriculteurs ont conservé le souvenir de telles crises dues à la surproduction et ceux d'entre eux qui ont vécu pareille époque en ont conservé la hantise.

***

Les circonstances économiques ne sont plus les mêmes. Nous ne pouvions, en 1900, exporter du blé, les prix des blés étrangers étant encore plus bas que les nôtres (2).

Il n'en est plus de même en 1951. Aussi la politique agricole du Gouvernement est de condamner les tendances à une restriction de la production, d'encourager au contraire son intensification.

Le 31 janvier 1951, dans votre conférence devant la Société des Agriculteurs de France, vous signaliez, Monsieur le Ministre, que dans certain milieu, toute la politique d'extension de la production était mise en doute. «On songe à un malthusianisme économique agricole, l'option est posée entre la tendance à la restriction ou à l'extension de la production. »

Et vous conjuriez les agriculteurs d'opter pour l'extension de la production parce que seule salvatrice, à condition toutefois d'en développer toutes les conséquences et toutes les obligations, option qui, seule, puisse ranimer chez les hommes l'espérance vers un avenir meilleur.

Le 18 janvier 1893, Levasseur (3) exposait devant ses confrères les conclusions auxquelles avait abouti l'étude qu'il venait de terminer : « Prix du blé de l'an 1200 à l'an 1891 ».

Il en ressortait que «la valeur du blé est une des marchandises dont le prix réel a le moins varié à travers les siècles, mais, ajoutait-il, depuis 1871, il a baissé dans une forte proportion, ayant entraîné la gêne des cultivateurs, des journaliers, la baisse de la rente du sol, et Levasseur se demandait : comment l'avenir résoudra-t-il la question? »

Il envisageait diverses solutions, mais son choix se portait sur cette dernière :

«Par une culture générale plus intensive mais variée, qui fournirait, avec le concours du capital et de la science, plus de produit brut et plus de produit net et qui, tirant plus de revenu de la terre, pourrait donner

(1) Et Passy, pour montrer ce qu'une telle situation avait pu parfois provoquer de suggestions pour le moins inattendues, ajoutait : « Il y a quelques jours un député ne proposait-il pas tout simplement de prendre 12 millions dans le budget de l'Etat pour faire consommer par l'armée le vin qui ne se vend pas » ?

En 1901, comme nous le constatons en 1951, les produits des animaux, au contraire, se vendaient et la situation des éléveurs était meilleures. Citons à nouveau Passy :

« En arrivant à l'économie des animaux, j'éprouve comme un soulagement, je ne suis plus poursuivi par les craintes et les préoccupations qui agitent nos praticiens cultivateurs du blé, de la betterave ou de la vigne ; nous avons cette consolation que l'élevage réserve encore des bénéfices certains et qu'on peut en toute sécurité se livrer à la production animale. »

(2) Octobre 1900 : prix du quintal de blé : Chicago 13 fr. 98. Londres 16 fr. 95. Anvers 15 fr. 75 (*Journal d'Agriculture pratique*).

(3) Président de la Société Nationale d'Agriculture, administrateur, professeur au Collège de France.

satisfaction à la fois aux travailleurs salariés, aux fermiers et aux propriétaires.

« Si ce dernier progrès n'est pas une chimère, c'est vers lui qu'il faut tendre », concluait-il.

Depuis bientôt près de deux cents ans, quels que furent les événements, les bouleversements politiques et sociaux, les changements de régime, notre Compagnie a pu changer de nom : Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris, Société Royale et centrale, Société impériale, nationale d'Agriculture et, depuis le décret du 23 février 1915 : Académie d'Agriculture de France, elle s'est constamment assigné le même but : « Eclairer les praticiens par la science, préconiser l'intensification de la production agricole », estimant que, pour elle, c'était le meilleur moyen de servir l'agriculture et la France.

DISCOURS DE **M. Pierre Pflimlin**, *Ministre de l'Agriculture*

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est pour moi un grand privilège de pouvoir une fois encore apporter à votre Compagnie l'hommage du Gouvernement.

Dans les exposés que nous venons d'entendre, nous avons pu discerner la double caractéristique de votre Académie : fidélité à un passé de dévouement au bien public qui, à travers les changements de régime que vient d'évoquer votre Secrétaire Perpétuel, a accumulé un trésor de services ; mais aussi un effort incessant de renouvellement qui se traduit par votre attention vigilante aux problèmes les plus récents que posent l'évolution de l'agriculture et la transformation des techniques.

Dans son très remarquable exposé, votre Président a éclairé de manière magistrale les divers aspects du problème de l'équipement rural. C'est sans aucun doute par la modernisation de l'équipement qu'il sera possible, au premier chef, d'intégrer en quelque sorte l'agriculture française dans la vie moderne, après une longue période caractérisée par la permanence de techniques traditionnelles parfois périmées.

Des efforts ont été accomplis depuis un certain nombre de décades. et il était légitime que soient saluées les initiatives des pionniers qui les premiers ont compris qu'il était nécessaire de faire bénéficier notre agriculture de toutes les acquisitions de la science et de la technique moderne.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, alors que les ressources de la Nation se trouvaient grandement diminuées, les circonstances ont permis néanmoins de donner à l'équipement rural un essor sans précédent. Nous pourrons dans trois jours saluer le troisième anniversaire de la décision du 30 juin 1948, par laquelle le Gouvernement de l'époque a décrété que l'agriculture serait considérée comme l'une des activités de base de la Nation. Ainsi que vous le savez, cette décision de principe a eu pour conséquence pratique de faire bénéficier l'agriculture d'une part notable de l'aide Marshall, bénéfice qui, il faut le souligner au passage, n'a pas été accordé à de nombreuses industries françaises.

Il en est résulté que depuis 1948 l'État, sous forme de subventions et de prêts, a concouru aux investissements agricoles pour une somme qui dépasse 150 milliards. Il en est résulté que, dans les secteurs fondamentaux de l'équipement rural, ceux qui tout à l'heure étaient passés en revue par votre Président, un effort a pu être accompli qui dépasse, il faut bien le dire, puisque c'est la vérité, celui qui dans les années d'avant-guerre, cependant plus prospères, avait été réalisé.

C'est ainsi que, dans le domaine de l'électrification rurale, on a construit, en 1950, 30.000 kilomètres de lignes environ, contre 12.000 en 1938. C'est ainsi que les travaux engagés en 1950 dans le domaine des adductions d'eau potable correspondent à 11.000 kilomètres de canalisations, contre 3.800 en 1938 et que, dans cette même année 1950 les travaux entrepris ont permis de desservir 350.000 ruraux, alors que les travaux exécutés en 1946 n'avaient permis de desservir que 15.000 personnes. Dans le domaine de la voirie agricole, les projets subventionnés par le Ministre de l'Agriculture correspondaient en 1950 à 1.296 kilomètres de chemins ruraux, contre 300 en 1938.

Pour ce qui est enfin du remembrement, dont votre Président signalait tout à l'heure la particulière importance, les surfaces remembrées depuis 1943 représentaient 6.417 hectares à la fin de 1945, 595.000 hectares

à la fin de 1950. Les opérations en cours d'exécution au 1er janvier 1951 intéressaient 2.285 communes et portaient sur 1.753.000 hectares.

Je m'excuse d'avoir fait une énumération de chiffres qui a pu paraître fastidieuse. Peut-être n'était-il pas inutile que fussent enregistrées dans les annales de votre Compagnie ces indications permettant de mesurer le chemin qui, au cours des dernières années, a pu être parcouru grâce à l'effort accompli par les Services du Ministère de l'Agriculture, au premier rang desquels je dois citer le Génie Rural, grâce aussi à l'impulsion donnée par MM. les Secrétaires d'État Ihuel et Antier.

Ainsi que je le rappelais tout à l'heure, une très grande partie des ressources financières mises en œuvre, provient de l'aide américaine, de cette aide dont nous savons qu'elle est dégressive et qu'elle doit, en principe, prendre fin en 1952. Cette constatation souligne la nécessité urgente de trouver de nouveaux modes de financement qui permettent d'assurer la continuité de l'effort, car il ne saurait évidemment être question de se satisfaire de ce qui a déjà été accompli. Une étape a été franchie; des retards qui, avec le recul du temps, paraissent difficilement explicables, ont été partiellement comblés. Mais ce qui a été réalisé est peu de chose au regard de ce qu'il reste à faire et c'est de l'avenir surtout que nous devons nous préoccuper.

Sans doute des méthodes de financement ont été trouvées qui ont démontré leur efficacité. La méthode des emprunts locaux, dont parlait tout à l'heure M. Préaud, est certainement excellente. Dans notre période d'après guerre, où il s'avère si difficile de restaurer le crédit à long terme, il est certain que l'affectation des ressources de l'épargne à des utilisations locales a permis dans une certaine mesure de surmonter une méfiance qui, hélas, n'a pas encore entièrement disparu. Mais il faut convenir que la méthode a ses limites.

De nouvelles ressources pourront être fournies en application d'une loi récente qui permet de compléter les souscriptions aux emprunts locaux en faisant appel aux disponibilités des Caisses d'épargne. Il faut convenir cependant que des moyens supplémentaires de financement devront être trouvés si nous voulons que l'effort d'investissement ne soit pas, dans les prochaines années, dangereusement ralenti. C'est là, sans doute, un aspect particulièrement important d'un problème plus général qui est celui de la reconstitution d'une épargne disposée à s'investir, celui de la restauration du crédit à long terme. Pour tous ceux qui réfléchissent sur les données actuelles du problème économique français, il n'est pas de plus grave sujet de préoccupation.

Nous devons affirmer que dans toute la mesure où l'État doit intervenir, s'agissant d'investissements de caractère public, dont la rentabilité n'est pas assurée, il faut maintenir le principe de la priorité de l'équipement rural, qui correspond dans notre pays à une nécessité économique indiscutable, mais aussi à cet impératif d'ordre social, d'ordre humain, qui a été mis en relief par votre Président. Dans la mesure où l'effort d'équipement collectif doit être complété par des investissements privés, il est nécessaire de soulever le problème de la rentabilité.

Dans son large tour d'horizon, votre Secrétaire Perpétuel n'a pas hésité à poser, à cet égard, certains points d'interrogation. Peut-être le problème de la rentabilité agricole a-t-il été quelque peu méconnu pendant une certaine période, alors que des facilités de vente exceptionnelles faisaient oublier la nécessité d'apprécier les possibilités d'amortissement. Mais dans les circonstances présentes, le problème s'impose à l'attention des agriculteurs et de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont la charge des destinées agricoles.

Si le problème est d'ordre technique, il nous conduit tout droit à la question des prix. Votre Compagnie me pardonnera peut-être de saisir dans la plus brûlante actualité la matière de quelques réflexions qu'en toute liberté d'esprit et de langage je voudrais lui soumettre à ce sujet.

Les agriculteurs, depuis quelque temps, sont devenus fort habiles

à manier les statistiques, celles que généralement leur fournissent les organismes officiels, mais aussi les sous-produits vulgarisés par les gazettes. Entre leurs mains, les indices sont devenus des armes redoutables. Tous ceux qui partagent la responsabilité de la politique agricole l'ont parfois appris à leurs dépens. Il faut bien convenir cependant que si telles ou telles comparaisons peuvent être discutées, la distorsion entre les prix agricoles et les prix industriels dont il était question dans l'exposé de M. le Secrétaire Perpétuel, est actuellement pour la plupart des agriculteurs une pénible réalité.

Quelles en sont les causes ? Je n'entreprendrai pas une analyse économique, qui à une assemblée comme la vôtre, n'apporterait aucun élément nouveau. Constatons simplement que depuis un an la hausse mondiale des cours des matières premières, déclenchée par la guerre de Corée, n'a pas épargné l'économie française et qu'elle s'est traduite par un renchérissement très sensible des produits industriels qui entrent dans le coût de production agricole. Ainsi le phénomène des ciseaux de prix, qui avait fait sa réapparition en France dès la fin de 1948, s'est trouvé très sensiblement aggravé.

Au moment où va commencer une nouvelle législature, où va être constitué un nouveau Gouvernement, il incombe aux Pouvoirs publics de tenter de réaliser un nouvel équilibre économique. Peut-être l'évolution toute récente de la conjoncture mondiale fournit-elle à cet égard certains motifs d'optimisme. Sur les marchés mondiaux la tendance s'est, vous le savez, renversée au cours des dernières semaines. Certaines matières premières essentielles sont orientées vers la baisse et les signes de détente qui, ces jours-ci, apparaissent à l'horizon international, sont un nouvel élément d'optimisme. Le nécessaire effort pour le rétablissement de l'équilibre économique pourra donc être entrepris demain sur la base de données plus claires et plus encourageantes.

Nombreux sont ceux qui à ce propos attirent, très légitimement, l'attention sur la nécessité de réviser le rapport entre les prix et les salaires. Il est tout aussi nécessaire, tout aussi urgent de rétablir un rapport équitable et rationnel entre les prix agricoles et les prix industriels, et aussi entre les divers prix agricoles.

Cette dernière nécessité s'impose à l'attention au moment où nous voyons se produire, sous l'effet du mouvement de hausse générale, des perturbations graves sur les marchés céréaliers, au moment où de nouveau les prix de certains aliments du bétail dépassent le prix du blé, tandis qu'entre la rémunération du producteur de blé et celle du producteur de viande se manifeste un déséquilibre qui ne correspond pas aux exigences d'une orientation rationnelle de la production.

J'entends bien qu'il est plus facile d'énoncer de tels problèmes que de dégager des éléments précis de solution. Une tentation à laquelle certains économistes et financiers cèdent facilement, est de chercher dans le maintien des prix agricoles à un niveau relativement bas, une compensation pour la hausse inévitable des prix industriels. Du point de vue d'une certaine politique de stabilité économique et monétaire, une telle solution peut paraître séduisante. Elle est de nature à limiter les risques de hausse, à renforcer les chances de la stabilisation et par conséquent de servir, à plus lointaine échéance les intérêts de tous les secteurs économiques, y compris même le secteur agricole. Il faut bien convenir cependant qu'il y a là pour l'agriculture et finalement pour l'économie française tout entière un grave danger. Maintenir délibérément, cristalliser en quelque sorte la distorsion entre les prix agricoles et les prix industriels, conduirait sans aucun doute à décourager la production agricole et à ressusciter par conséquent la pénurie alimentaire, génératrice des plus graves perturbations économiques et sociales. C'est donc dans le sens du rétablissement de l'équilibre qu'il faut courageusement engager notre effort.

Un problème se posera demain, celui du prix du blé. Je me garderai

bien d'en faire apparaître dès à présent, par une anticipation qui serait téméraire, les divers aspects, dont certains nous sont d'ailleurs inconnus à la date où je parle. Mais il est hors de doute que le déséquilibre dont je parlais tout à l'heure, est particulièrement frappant dans le cas du blé, production fondamentale à tous égards et qui, par l'effet d'une politique saine dans son principe, mais discutable dans certaines de ses applications, se trouve être découragée alors que plus que d'autres elle devrait être encouragée. Si le bilan de l'effort de production accompli par les agriculteurs français au cours des dernières années est nettement positif, il faut bien enregistrer, en ce qui concerne les surfaces emblavées, une stagnation qui malgré l'accroissement des rendements — conséquence d'un progrès technique dont il convient de se réjouir — n'a pas permis de donner à la production du blé la place qu'elle devrait tenir en France.

Peut-être la prochaine campagne démontrera-t-elle une vérité que deux années favorables ont masquée, à savoir que la France se trouve pour son ravitaillement dans une situation limite, caractérisée par une oscillation perpétuelle autour de ce parallèle invisible et cependant très réel qu'est l'équilibre entre la ressource alimentaire et les besoins de la consommation nationale. Qu'une politique imprudente arrête le développement de la production, et il suffirait de quelques mauvaises récoltes pour que ressurgisse la pénurie. Pendant de longues années les Français ont pu s'accommoder d'une production agricole insuffisante parce que leurs avoirs à l'étranger leur procuraient de larges possibilités d'importation. Dans l'état présent de nos ressources, la pénurie serait un mal sans remède. Il faut que le pays en soit averti, car nous n'avons pas le droit de le laisser dormir dans une sécurité trompeuse.

En réalité nous n'avons pas le choix. Il serait chimérique de vouloir nous installer, en vertu d'une estimation arithmétique rigoureuse, dans un état d'équilibre fondé sur une égalité entre la production agricole nationale et les besoins à satisfaire. Compte tenu des fluctuations qui caractérisent la production agricole, nous ne serons assurés de pouvoir couvrir intégralement les besoins du consommateur français qu'à la condition que délibérément nous installions le niveau moyen de notre production au-dessus du niveau des besoins à satisfaire, ce qui conduit nécessairement à produire des excédents dans les bonnes années.

Il y a trois ans, nous avions été conduits à justifier la nécessité d'une politique d'expansion en montrant qu'il convenait d'équilibrer notre balance des comptes et qu'il n'était possible de réaliser cet objectif — que nous appelions alors « l'objectif 1952 » — qu'en nous dotant d'une production agricole excédentaire. Cet objectif, qui à l'époque paraissait utopique, a été atteint plus rapidement — je dois le dire — que nous ne l'imaginions nous-mêmes, puisque aussi bien nous avons réalisé dans les premiers mois de la présente année l'équilibre de la balance commerciale qui est, à n'en pas douter, l'un des éléments essentiels de notre indépendance nationale sur le plan économique. Il me sera permis, je pense, d'enregistrer avec une profonde satisfaction le fait que l'effort accompli par les agriculteurs français a été l'un des éléments essentiels de cette réussite.

Sans doute le succès lui-même nous prive-t-il d'un argument en faveur de la politique d'expansion. L'objectif étant réalisé, on peut se demander légitimement s'il ne convient pas de changer d'orientation. Mais la nécessité, que tout à l'heure je soulignais, de mettre à l'abri du risque de pénurie le consommateur français, justifie, à elle seule, la continuation d'un effort que les agriculteurs, dans leur grands majorité, me paraissent décidés à poursuivre.

On peut se demander s'il serait rationnel au point de vue économique, s'il serait possible au point de vue technique que les exploitations agricoles françaises, et surtout la grande masse des exploitations petites et moyennes s'engagent dans la voie du resserrement systématique de la production Sur ces problèmes les travaux de votre Compagnie pourraient apporter de précieuses lumières. Pour ma part, me plaçant dans

la perspective de l'intérêt national, je n'hésite pas à dire qu'un tel resserrement constituerait une abdication à laquelle ne sauraient se résigner ceux qui ont le souci de l'avenir du pays.

Ce qu'il importe de noter, c'est que dans les circonstances où nous sommes actuellement placés, il semble possible, malgré certaines expériences décevantes, d'accroître la production agricole française dans la sécurité. On a fait allusion tout à l'heure au développement des exportations agricoles, qui avait été jugé souhaitable dès le début du siècle. J'avoue que j'ai ressenti quelque consolation à entendre votre Secrétaire Perpétuel nous ramener à cette époque 1900, que les souvenirs des citadins nous représentent volontiers comme une époque de facilité, de vie aisée et un peu désinvolte, mais que les souvenirs des agriculteurs nous font apparaître au contraire comme une époque de difficultés étrangement semblables à celles que nous vivons présentement. Dans un tel rapprochement un homme public, toujours contraint de se justifier, même lorsque la période électorale est terminée, pourrait puiser quelques arguments pour un plaidoyer *pro domo*. Mais de ce rappel du passé je veux seulement tirer un enseignement : les difficultés dont souffre présentement l'agriculture sont malheureusement de caractère chronique, parce qu'elles tiennent à la structure même de notre économie agricole. Pour les surmonter, on ne peut se contenter d'expédients et de palliatifs, mais il faut s'attaquer à la racine du mal, qui est l'insuffisance des débouchés.

L'étroitesse des marchés est depuis fort longtemps, reconnaissons-le, la faiblesse majeure de l'agriculture française. Pendant une longue période on a pu considérer ce problème comme pratiquement insoluble, parce que, pour les produits de base, l'écart entre les prix français des prix étrangers était tel que l'exportation ne pouvait être pratiquée que dans des conditions fort onéreuses. Mais la situation s'est profondément modifiée. Il est inutile, sans doute, que j'insiste longuement sur des faits qui sont maintenant bien connus, notamment sur les difficultés croissantes que rencontrent les peuples européens pour s'approvisionner avantageusement auprès de pays d'outre-mer dont la population augmente en même temps que se relèvent les niveaux de vie. Il est évident que nous avons maintenant à notre portée de larges débouchés, que l'Europe Occidentale, avec ses populations plus nombreuses d'année en année, peut absorber la quasi-totalité des excédents français. Pour ce qui est des prix, il subsiste encore certaines disparités, mais la comparaison entre les prix actuellement pratiqués en France, dans les pays voisins et dans le monde, fait apparaître que s'il y a encore des obstacles ils ne sont plus infranchissables.

Puisque le mouvement se démontre en marchant, constatons que depuis deux ans les exportations agricoles françaises se sont développées au delà de ce que nous pouvions escompter. Vous savez qu'elles ont représenté en 1950 une valeur totale de 114 milliards de francs, qui se comparent à 3 milliards en 1938. Des statistiques récentes nous révèlent que pendant le premier trimestre de 1951 les exportations de produits agricoles français vers l'étranger ont représenté une valeur totale de 42,4 milliards alors que pendant ce même trimestre les importations de produits agricoles en provenance de l'étranger ne représentaient qu'une valeur totale de 41,1 milliards. Pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, nous avons exporté vers l'étranger plus de produits agricoles que nous n'en avons importé. C'est là une étape importante qu'il convenait d'enregistrer au passage.

Sans doute tous les problèmes ne sont-il pas résolus pour autant. Les exportations agricoles sont actuellement soumises à des critiques sévères. On les accuse de tous les maux, on leur reproche en particulier d'être responsables de l'augmentation du coût de la vie. C'est une objection qu'il convient d'examiner avec beaucoup d'attention. Sans aucun doute il faut éviter de dépasser certaines limites. L'exportation agricole ne saurait être considérée, même par les défenseurs les plus acharnés de

l'agriculture, comme une sorte de fin de soi. Il s'agit d'exporter des excédents, c'est-à-dire des denrées alimentaires dont on peut priver le marché intérieur sans inconvénient sérieux, c'est-à-dire sans que soit compromis l'approvisionnement des consommateurs nationaux, en quantités suffisantes et à des prix normaux. Le seuil est parfois difficile à discerner mais il faut s'efforcer de le déterminer et veiller à ne pas le franchir. C'est, encore une fois, question de mesure.

Mais on commettrait une erreur grave, dans l'ordre de la raison économique et dans l'ordre de l'équité, si le freinage des exportations agricoles avait pour objet et pour résultat de maintenir sur le marché français des excédents qui pèseraient sur les cours de telle sorte que serait maintenu, voire aggravé, le déséquilibre entre prix agricoles et prix industriels.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir sur ces principes discussion sérieuse. Ce qui est beaucoup plus délicat c'est de trouver dans chaque cas d'espèce la solution raisonnable, mais une confrontation loyale des points de vue permettra toujours de la découvrir.

Les exportations agricoles ont un caractère de précarité qui n'échappe pas à l'attention des agriculteurs, ce qui explique qu'ils ne se sentent pas entièrement rassurés. La surproduction leur apparaît encore comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leurs têtes. C'est pourquoi nous avons envisagé de franchir un pas de plus dans la voie de la conquête des débouchés extérieurs en proposant à 18 pays européens de se réunir en conférence afin d'organiser sur le plan européen les marchés des principaux produits agricoles. Je me garderai bien, alors que l'heure est déjà fort avancée, de traiter ce vaste sujet. Qu'il me soit permis seulement de dire que si sur les modalités d'une telle organisation il est parfaitement légitime que les opinions s'opposent, le principe devrait à mon sens obtenir un assentiment unanime. Seule une organisation permanente des marchés peut donner à la production cette sécurité de l'écoulement qui me paraît répondre à une exigence fondamentale de toute politique agricole raisonnable. S'il est vrai que depuis plusieurs décades, l'insuffisance des débouchés a été trop souvent pour nos agriculteurs une source de découragement, si cette insuffisance a entravé l'effort nécessaire d'équipement et de modernisation, nous porterons la main sur la racine du mal par toute initiative tendant à assurer à nos produits agricoles essentiels des débouchés larges et stables.

Je suis heureux que le Gouvernement ait bien voulu prendre récemment une telle initiative. Reconnaissons que les circonstances étaient favorables, puisque le Gouvernement était présidé par un homme qui avait déjà de nombreux titres à la reconnaissance des agriculteurs français. M. le Président Queuille, éclairé par une longue expérience acquise rue de Varenne, était le Président naturellement désigné pour patronner une entreprise qui doit donner à nos agriculteurs des raisons valables d'avoir confiance dans l'avenir.

Nous savons bien cependant que l'action qui s'exerce sur les marchés et par les marchés sur les prix ne saurait suffire. Il faut transformer les conditions d'écoulement des produits agricoles, mais la voie dans laquelle nous nous engageons serait une impasse, si l'on ne résolvait pas le problème de l'accroissement de la productivité. Nous pouvons, Mesdames, Messieurs, ménager les transitions, nous pouvons donner à l'agriculture les délais nécessaires pour combler l'écart qui sur le plan technique la sépare encore de certaines agricultures étrangères. Nous devons nous garder d'enfermer l'agriculture dans un cercle vicieux, en lui enjoignant d'abaisser ses prix de revient sans lui donner la possibilité de faire les dépenses productives qui conditionnent cet abaissement. Mais il faudra bien qu'un jour ou l'autre, le plus tôt possible, l'agriculture française soit en état de soutenir, sur le marché national et sur les marchés étrangers, la concurrence des agriculteurs européens et des agriculteurs d'outre-mer les mieux équipés.

C'est finalement par l'effort d'équipement, par l'effort de modernisation que nous parviendrons à résoudre totalement le problème agricole français. Je puis ici, revenant en quelque sorte à notre point de départ, exprimer ma confiance. Il s'agit de mettre à la disposition de nos agriculteurs les acquêts de la science et de la technique moderne. C'est une œuvre d'intelligence qu'il s'agit d'accomplir. Or, si notre pays, victime de deux catastrophes mondiales, est appauvri dans l'ordre matériel, ses ressources intellectuelles, fort heureusement, sont intactes. J'en vois une preuve dans une réunion comme celle-ci où, après avoir rappelé les travaux de générations de savants et de techniciens dévoués aux intérêts de l'agriculture, vous avez évoqué des recherches et des résultats qui se situent à l'avant-garde des progrès de la science et de la technique.

La bataille décisive pour l'avenir de l'agriculture française sera livrée sur le plan de l'esprit. C'est dire que vous avez un rôle essentiel à jouer, vous qui par vos réflexions, par vos travaux, par vos recherches vous efforcez de guider nos agriculteurs sur la voie du progrès. Je souhaite que les historiens de l'avenir puissent un jour enregistrer le fait qu'au milieu du XX^e^ siècle l'agriculture française a été sauvée par l'intelligence française.

PROCLAMATION DES NOMS DES LAURÉATS DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE 1951

Rapport fait au nom du Bureau de l'Académie par M. H. HITIER sur l'attribution du *Prix René Le Feuvre.*

Ce prix est décerné à deux instituteurs du département de la Mayenne qui se sont le plus signalés dans l'enseignement agricole : M. QUESNE, Directeur de l'École publique de garçons à Courcité qui dirige un cours post-scolaire agricole très fréquenté et d'une excellente valeur ; M. Jean-Marie LESAINT, Professeur d'agriculture à l'école Saint-Joseph de Meslay-du-Maine.

Prix de la Fondation Tisserand. Ce prix est décerné à un élève classé premier de la promotion sortante de l'Institut National Agronomique et de l'École Nationale d'Agriculture d'Alger.

SECTION DE GRANDE CULTURE

Rapport présenté au nom de la section de Grande Culture, par M. Henri HITIER, pour l'attribution du *Prix Muret* en 1951 à M. BARON Marcel-Auguste, agriculteur à Avillers-Ste-Croix (Meuse).

Dans la diversité même des modes de mise en valeur de la terre française, l'exploitation familiale est caractéristique ; on la trouve dans toutes nos régions. L'exploitation paysanne familiale a été et reste une des bases les plus solides de notre agriculture. Notre regretté confrère, M. Muret, en fondant le prix qui porte son nom, a tenu à signaler et à honorer particulièrement parmi ces familles, celles dont les enfants, suivant la tradition de leurs parents, sont restés fidèles à la terre.

Tel est bien le cas de la famille Baron à laquelle votre section de Grande Culture vous propose d'attribuer cette année le *Prix Muret.*

De vieille souche paysanne, M. Baron, né en 1885 à Rambrecourt (Meuse), s'installait comme cultivateur à Avillers-Ste-Croix, par Saint-Maurice-sur-les-Côtes (Meuse). L'exploitation comportait alors 20 hectares ; elle en comporte aujourd'hui 46 dont 31 sont sa propriété et 15 sont en location.

La polyculture est ici la règle : 30 hectares de terres de labour sur lesquelles M. Baron cultive céréales, betteraves industrielles et fourragères, pommes de terre, plantes fourragères, 15 hectares sont en herbages ; enfin la vigne couvre 35 ares et nombreux sont les arbres fruitiers, notamment les pruniers.

Le cheptel actuel, 8 chevaux et poulains, 20 bêtes à cornes, 3 porcs, n'est pas aussi nombreux qu'il était et pourrait l'être, mais M. Baron, depuis 1947, a marié trois enfants et leur a fourni une partie des animaux pour la monture des exploitations importantes où ils sont installés, respectivement de 80, 100, 55 hectares.

M. Baron, maire de sa commune, est président du syndicat agricole de Avillers-Ste-Croix, vice-président de la coopérative de blé de la Woëvre, président de la mutuelle bétail communale, etc., etc.

M. Baron s'est montré d'un dévouement sans égal pour nos malheureux soldats retenus prisonniers à Verdun durant la dernière guerre. Alors que Madame Baron restait déportée quatre ans en Belgique puis en Allemagne, pendant la guerre 1914-1918, M. Baron en revenait, titulaire de la Croix de guerre et médaillé de l'Yser et de Verdun.

L'Académie d'Agriculture est fière de mettre à l'honneur de telles familles françaises et vous propose d'attribuer à M. Baron Marcel-Auguste, le *Prix Muret.*

Rapport présenté, au nom de la section de Grande Culture, par M. Brétignière. pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or pour l'ensemble des travaux de M. Charles Duboys : *L'amélioration de la culture de la pomme de terre en France.*

Frappé par la faiblesse des rendements de la pomme de terre en France, notamment par rapport à l'Allemagne, Aimé Girard entreprit de 1885 à 1895 des expériences qui eurent alors un grand retentissement, et une méthode de sélection basée sur les qualités héréditaires du plan en montra l'intérêt. L'exemple fut peu suivi et, de proche en proche, les rendements tendaient à décroître. La dégénérescence faisait des ravages considérables et des variétés réputées étaient en voie de disparition.

En 1920, se place un événement historique. Le Dr Quanjer, Directeur de l'Institut de Pathologie végétale à Wageningen, en Hollande, spécialiste des maladies de dégénérescence, accomplit dans plusieurs régions de France, notamment en Bretagne, un voyage d'études ; il observe les maladies de dégénérescence et est accompagné de Ducomet et Foex. L'année suivante, une mission est envoyée en Hollande pour constater sur place, les heureux résultats déjà obtenus par l'application des méthodes de sélection aux cultures de pommes de terre. Parmi les membres de la mission, figure M. Duboys, professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes.

L'Office agricole régional de l'Ouest, sous l'impulsoin de l'Inspecteur général de l'Agriculture Rolland, prend des initiatives heureuses. M. Duboys est chargé de la prospection dans la région ; son champ d'action se restreindra aux départements bretons. Dès 1925, la qualité des plants s'améliore, en 1925, 633 hectares sont visités, 546 acceptés au contrôle, 83.000 qx sont obtenus.

L'affaire est lancée, M. Duboys est écouté, il inspire la confiance parmi les cultivateurs, il fait accepter une étroite discipline. En 1934, la Commission officielle de contrôle est créée. M. Duboys figure parmi les membres actifs ; les limites des syndicats sont tracées non sans difficulté, on introduit la sélection généalogique obligatoire dans les syndicats. Des résultats magnifiques sont enregistrés. Parallèlement, on organise la vente des plants sélectionnés, des coopératives prennent place à côté des syndicats. Il faut lutter, M. Duboys s'y adonne avec une continuité de vues remarquable ; il faut être sévère et la Commission de contrôle eut raison de rester sur ce terrain, malgré les oppositions intéressées. Aujourd'hui, la France tient une place d'honneur parmi les nations qui se sont livrées à ce travail délicat, demandant persévérance et foi.

M. Duboys suivant l'exemple de son maître Ducomet, a formé de nombreux élèves qui marchent sur ses traces.

C'est pour récompenser un des pionniers de cette œuvre nationale que la Section de Grande Culture propose qu'une médaille d'or soit attribuée à M. Duboys Charles, professeur de botanique et de pathologie végétale à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes.

Rapport présenté au nom de la section de Grande Culture par M. Bœuf pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or à MM. J. Souty et H. Caillavet, Station de Recherches viticoles et d'arboriculture fruitière du Sud-Ouest, Domaine de la Grande Ferrade, Pont-de-la-Maye (Gironde), pour leurs travaux d'arboriculture fruitière et pour leur ouvrage : *Monographie des principales variétés de pêcher.*

Cet ouvrage, remarquable par sa belle présentation et son illustration, comprend la description de 75 variétés de pêchers, accompagnée de planches en couleur et en noir, et un tableau résumant, pour les 363 variétés cultivées à la Station, les caractères morphologiques et physiologiques.

La valeur scientifique de cette étude réside dans une véritable classification systématique des variétés, basée sur des combinaisons de caractères stables, dont les auteurs exposent le comportement génétique.

Son importance économique résulte de la suppression de nombreuses synonymies, de la possibilité d'unifier la constitution des vergers et de réaliser la normalisation des produits. La Station est à même de fournir aux pépiniéristes des greffons issus de pieds-mères d'authenticité certaine.

Les auteurs ont ainsi, par leurs travaux et par la publication de leur ouvrage, apporté une contribution majeure à l'amélioration d'une branche importante de la production fruitière.

Rapport présenté au nom de la section de Grande Culture, par M. Henri Hitier, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille de Vermeil à Henri de Farcy, S. J., professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers pour son ouvrage : *Paysans du Lyonnais.*

Nombreuses sont les monographies agricoles régionales ou départementales et plusieurs d'entre elles sont remarquables par la façon dont y sont présentées les questions techniques et économiques s'y rapportant ; mais bien peu se sont attachées à nous faire connaître la vie même de l'exploitant agricole, du paysan français de l'une ou l'autre de nos régions agricoles. Ici même nous avons entendu exprimer le regret que de récentes enquêtes agricoles, par ailleurs très intéressantes, donnent l'impression, de la part des auteurs, d'une connaissance superficielle de l'homme, cependant le principal artisan de la production agricole.

Pareil reproche, certes, ne pourra pas être adressé à l'auteur du *Paysan Lyonnais.* Le milieu naturel qu'il a choisi pour son étude, bien que varié, comme toute région française, est d'une étendue assez restreinte, aussi a-t-il pu la fouiller, en quelque sorte, sous tous ses aspects, techniques, économiques, sociaux et humains ; c'est ce qui en fait le grand intérêt.

Le Père de Farcy, par ses études antérieures, sa connaissance des milieux ruraux, était du reste très préparé pour entreprendre pareille enquête et la mener à bonne fin ; c'est ce qu'il a fait.

La section de Grande Culture vous propose de décerner à Henri de Farcy un diplôme de Médaille de Vermeil.

Rapport fait au nom de la section de Grande Culture par M. Bœuf, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Argent à M. P. Renaud-Arcay, Service d'oléotechnie, Domaine de Bel Air, chemin de la Paillade, Montpellier (Hérault), pour son ouvrage : *La taille de l'olivier.*

La taille de l'olivier consiste le plus souvent en un éclaircissage plus ou moins judicieux. L'auteur s'est appliqué à déterminer les principes d'une taille rationnelle, basée sur l'âge de l'arbre, son mode de végétation,

sur la différenciation des rameaux et leur place dans la cime de l'arbre.

L'ouvrage envisage : la taille de formation, la taille de fructification qui est traitée avec des vues originales, la taille de restauration, l'époque et la périodicité de la taille. Des photographies de rameaux fructifères et de nombreux schémas facilitent la compréhension.

L'exposé, surtout théorique, aurait gagné à être appuyé par des résultats expérimentaux ; il a le mérite d'appeler l'attention sur un sujet trop négligé par les arboriculteurs de France.

Rapport présenté au nom de la section de Grande Culture, par M. Brétignière, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Argent à M. Jean Patissier, Ingénieur agricole, 16, rue du Britais, Laval (Mayenne), pour son ouvrage sur *la production des pommes de terre sélectionnées.*

SECTION DES CULTURES SPÉCIALES

Rapport présenté au nom de la section des Cultures Spéciales pour l'attribution du *Prix Boitel*, destiné à la création d'une bourse en faveur d'un élève français de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon, et à tour de rôle, de l'Institut National Agronomique.

Le bénéficiaire est désigné par la section des Cultures spéciales, sur la proposition du Directeur de l'école.

Il est attribué pour 1951, à M. Henri Jacquemet, de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon.

SECTION DE SYLVICULTURE

Rapport fait au nom de la section de Sylviculture par M. Jagerschmidt, pour l'attribution du *Prix Viellard*, à M. Roger Sargos, 19, rue Roger-Allo, Bordeaux (Gironde).

M. Roger Sargos, né à Pissos (Landes) le 23 mai 1888, Ingénieur agronome et ancien élève de l'Ecole de Nancy, est un Landais pur sang. Il a consacré sa vie au service de la forêt du Sud-Ouest.

Garde général au Moutchic, il est, au début de sa carrière, sous les ordres de Pierre Buffault, l'auteur de l'*Histoire des dunes maritimes de Gascogne*, qui fut son premier maître. Il construit le chemin de fer forestier d'Hourtin au Huga et met au point les méthodes d'éclaircie et de gemmage du pin maritime.

Mobilisé en 1914 comme lieutenant-mitrailleur dans un bataillon de chasseurs à pied, il finit la guerre comme chef de bataillon, décoré de la Légion d'honneur, avec six citations et trois blessures.

Détaché au Gabon, à la mission forestière coloniale, il est mis en disponibilité sur sa demande, pour prendre la présidence de la Chambre syndicale des producteurs de bois coloniaux africains. Il crée le Comité National des bois coloniaux et définit ce que doivent être notre politique forestière coloniale et les méthodes d'aménagement et d'exploitation des forêts tropicales.

A son retour d'Afrique, il prend en mains la gestion du patrimoine landais de sa famille.

En 1930, il dirige la défense des intérêts de la forêt landaise menacée par le damping russe et le white spirit américain.

Roger Sargos fonde alors le Comité régional du pin maritime et établit les statuts types des associations syndicales contre l'incendie.

Président du syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest, maire d'Aureilhan, il fonde l'Association des communes forestières des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Mais il réintègre bientôt son administration et devient Inspecteur du Service économique des bois et Conseiller technique de la Direction générale des Eaux et Forêts pour tout ce qui concerne les bois des Landes et les résines.

En 1937, il dresse la statistique de production de la forêt landaise et en 1939, il devient chef du 3e bureau du Centre militaire des bois de guerre de Bordeaux, poste important où il montre ses belles qualités d'organisateur.

Détaché ensuite au Syndicat de fabricants de pâtes et papiers de pin maritime français, il assure la répartition des bois de papeterie entre les usines de la région landaise.

C'est alors qu'il étudie une documentation inédite qui lui permet de publier un ouvrage très important sur l'Histoire du boisement des Landes de Gascogne dans lequel il passe en revue, à la lumière de l'expérience du passé, tous les problèmes sylvicoles, économiques et sociaux intéressant notre Sud-Ouest.

Lorsqu'a été créée, après le désastre de 1949, la Commission régionale des Landes de Gascogne, Roger Sargos en a tout naturellement été nommé membre et, dès les premières séances, il en est devenu l'un des principaux rapporteurs.

Technicien et praticien d'une compétence indiscutée, animateur convaincu et obstiné, Roger Sargos a exercé depuis quarante ans une action personnelle vigoureuse dans tous les domaines touchant la forêt landaise.

Rapport présenté au nom de la section de Sylviculture par M. Guinier, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or à M. André Métro, Conservateur des Eaux et Forêts 1, rue des Cadets-de-Saumur, à Rabat (Maroc), pour son ouvrage : *L'écologie des eucalyptus ; son application au Maroc.*

Parmi les arbres utilisés pour le boisement et la production rapide de bois sous les climats du type tropical ou méditerranéen, les eucalyptus tiennent une place prééminente. Leur importance est grande dans l'Afrique du Nord et notamment au Maroc.

Jusqu'à présent l'utilisation des eucalyptus a été assez peu méthodique : on a introduit, un peu au hasard, des espèces dont on ignorait les exigences exactes et aussi la valeur économique ; on les a installé dans des conditions qui leur convenaient plus ou moins et les résultats n'ont pas toujours répondu aux espérances formées.

Il importait d'aller étudier dans leur pays d'origine les eucalyptus, de préciser leur écologie et leur intérêt industriel, et d'en déduire les conditions à réaliser pour les cultiver avec succès et profit.

C'est ce qu'a fait M. Métro, Conservateur des Eaux et Forêts, Chef de la Station de Recherches forestières du Maroc, au cours d'une mission en Australie. Son ouvrage : *L'écologie des eucalyptus ; son application au Maroc*, apporte des données précises qui permettront de conduire avec sûreté la culture des eucalyptus dans les conditions variées de l'Afrique du Nord.

SECTION D'ÉCONOMIE DES ANIMAUX

Diplôme de Médaille d'Argent à M. A. DE LAMOTHE pour son livre : *Les chiens d'arrêt. Rapporteur :* M. BRESSOU.

SECTION DE STATISTIQUE ET LÉGISLATION AGRICOLES

Rapport fait au nom de la section de Statistique et Législation Agricoles, par M. Louis TARDY, pour l'attribution du *Prix de la Fondation Jean Bartin-Audiffred.*

Ce prix institué par M. Honoré Audiffred, membre de l'Académie, pour attribuer, tous les deux ans, des encouragements aux Sociétés de secours mutuels du département de la Loire et du département des Basses-Alpes qui se seront distinguées par des innovations utiles pour le progrès.

Est décerné, en 1951, à l'Union des sociétés de secours mutuels de la Loire et à l'Union mutuelle des Femmes à Sisteron.

Prix de Lavergne à M. PETIT-LAURENT, pour son ouvrage : *Jeunes paysans face à l'avenir. Rapporteur :* M. TOUSSAINT.

Diplôme de Médaille d'Or à M. Michel DE JUGLART pour ses ouvrages : *L'exposition rurale* et le *Droit rural spécial. Rapporteur :* M. L. TARDY.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES AGRICOLES

Rapport fait au nom de la Section des Sciences Physico-chimiques agricoles par M. A. DEMOLON, sur le film : *Le phosphore et la vie*, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or aux Films Etienne LALLIER, en collaboration avec MM. Jean CARBONNEL, Georges PERRIER et Albert MARQUIS.

Ce film documentaire montre successivement :

a) le rôle vital du phosphore dans les différentes cellules comme élément de soutien, source d'énergie, stimulant des facultés cérébrales et facteur de la reproduction ;

b) les mouvements du cytoplasme dans une cellule vivante et la mort de cette dernière ; les besoins de l'homme en phosphore et le mécanisme d'absorption de cet élément par les plantes ;

c) le cycle du phosphore à la surface du globe ;

d) les grandes sources françaises du phosphore ;

e) l'incidence de la carence phosphorique des années de guerre sur la production animale et végétale, sur l'hygiène du cheptel et la santé publique.

Rapport fait au nom de la section des Sciences Physico-chimiques agricoles par M. A. Demolon, sur le film : *Le Marais Vernier*, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or aux Films : *Je vois tout*, en collaboration avec MM. Georges Meunier et Desforges, du Groupement technique pour l'Amélioration des marais et tourbières.

Le film *Le Marais Vernier* est l'histoire de cette région marécageuse du département de l'Eure, de 2.000 hectares de terres riches, alluvionnaires, envahies par les eaux et une végétation parasite.

En 1945 l'assèchement fut entrepris en mettant en œuvre l'association syndicale, l'assainissement hydraulique et les puissants moyens mécaniques modernes : bull-dozers, dessoucheuses, tracteurs à chenilles.

Peu à peu, le sol se transforme, 150 hectares sont livrés à la culture ; cultures luxuriantes de prairies, de maïs hybrides, de cultures sarclées, etc.

Rapport fait au nom de la section des Sciences Physico-chimiques agricoles, par M. Gabriel Bertrand, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or à M. Yves Coïc pour ses recherches de physiologie sur les céréales et la pomme de terre.

Rapport présenté au nom de la section des Sciences Physico-chimiques agricoles, par M. A. Demolon, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or, à M. L. Yankovitch pour ses recherches sur l'utilisation des eaux salées dans l'irrigation.

Rapport fait au nom de la section des Sciences Physico-chimiques agricoles, par M. A. Demolon, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Argent à M. M. Coppenet, pour ses travaux sur la carence de manganèse et ses conséquences dans le Finistère.

SECTION D'HISTOIRE NATURELLE AGRICOLE

Rapport fait au nom de la section d'Histoire Naturelle Agricole, par M. P. Vayssière, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or à M. J. Risbec pour son ouvrage : *La faune entomologique des cultures au Sénégal et au Soudan Français.*

Rapport présenté au nom de la section d'Histoire Naturelle Agricole, par M. Roger Heim, pour l'attribution d'un diplôme de Médaille d'Or, à M. Léon Loireau, pour son ouvrage : *Le champignon de couche, culture, obtention du blanc, parasites.*

SECTION DE GÉNIE RURAL

Rapport présenté au nom de la section de Génie Rural par M. Tony Ballu pour l'attribution du *Prix de la Fédération Métallurgique Française en 1951*, à M. Bonnel, constructeur, Le Neubourg (Eure).

M. Bonnel a eu le mérite de recourir pour l'amélioration du machi-

nisme agricole, à des procédés tendant avant tout à la simplification des mécanismes, à l'opposé de ce que font la plupart des autres constructeurs.

Sa charrue semi-portée, n'exigeant aucun mécanisme de relevage, de retournement et de terrage, est un exemple remarquable d'un « freinage rationnel d'une mécanisation exagérément poussée ».

Il en est de même du dernier modèle d'extirpateur conçu par M. Bonnel, et dans lequel le déterrage et le relevage sont uniquement effectués au profit des seules pièces travaillantes, et non du bâti tout entier, comme c'était la règle à peu près générale jusqu'à ce jour.

M. Bonnel mérite d'être encouragé d'autant plus que ses possibilités de fabrication sont limitées à de simples moyens artisanaux.

Imprimerie Alençonnaise, Alençon (Orne). — N° 11. — 10-1951
Dépôt légal : 3e trimestre 1951. — Numéro d'ordre : 2.211

*
* *

Il est rendu compte de ces communications et de ces discussions dans les *Comptes Rendus des séances de l'Académie d'Agriculture*. Les *Comptes Rendus* paraissent deux fois par mois, sauf en août et en septembre. Ils sont imprimés en corps 8 non interligné et forment, chaque année, un volume de 700 à 800 pages.

Organe entièrement désintéressé, ayant toujours refusé d'insérer une publicité de quelque nature qu'elle soit, les *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France* présentent au point de vue scientifique une haute tenue qui les place au rang des publications similaires de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine et de l'Académie Vétérinaire. Ce bulletin, qui a toujours trouvé auprès des élites scientifiques françaises et étrangères l'accueil le plus favorable, est indispensable à tous ceux qui désirent se tenir au courant de l'évolution des recherches agronomiques en France ainsi que des techniques nouvelles appliquées en agriculture.

*
* *

Les prix et conditions d'abonnement pour l'année 1951 sont les suivants :

	France et Union Française	*Étranger*
	—	—
Abonnement annuel	800 fr.	1000 fr.
Numéro au-dessous de 50 pages.	70 »	100 »
Numéro de 50 pages et plus.	85 »	115 »

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année et peuvent être souscrits au siège de l'Académie d'Agriculture de France : 18, rue de Bellechasse, Paris (7e), avec paiement par chèque sur Paris, ou de préférence par virement ou envoi postal : C. C. P. 3829-19 Paris.

Les collections des années précédentes sont en vente, sauf épuisement, au prix de 1.200 fr. la collection reliée et de 1.000 fr. en fascicules séparés.

N° 11

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE
27 JUIN 1951

Présidence de M. Pierre PFLIMLIN, *Ministre de l'Agriculture*

M. R. Préaud. — Discours 381
M. H. Hitier. — Compte rendu des travaux de l'Académie . . 388
M. Pierre Pflimlin. — Discours 397
Proclamation des noms des lauréats de l'Académie d'Agriculture 1951 404

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, GÉRANT,
HENRI HITIER.

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, Maison Poulet-Malassis
Alençon (Orne), France. — N° 11. — 9-51. — 2.211